

# **Rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2013**

du 2 avril 2014

---

Le Conseil fédéral a pris connaissance le 2 avril 2014 du rapport annuel du Contrôle fédéral des finances 2013.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi. Des tirés à part peuvent être commandés au Contrôle fédéral des finances (CDF), 3003 Berne.

Le rapport peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.cdf.admin.ch](http://www.cdf.admin.ch)

23 avril 2014

Chancellerie fédérale

